



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Coulongé ESI Nantes Marsauderies

Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>



Comité technique du 18 octobre 2016

Une motion intersyndicale a été adoptée à l'unanimité des organisations syndicales concernant les risques subis par les collègues exposés et ayant été exposés à l'amiante.

L'apprentissage à la DISI Ouest

l'an dernier, deux apprentis ont été recrutés, d'une part au SIL de Tours, d'autre part en développement à l'ESI de Nantes Coulongé.

Le bilan est pour la CGT plus que mitigé. L'apprentie à Tours était satisfaite de son expérience, mais son accueil a nécessité un travail très lourd des équipes, qui ont indiqué ne pas vouloir réitérer l'expérience.

A Nantes, c'est l'apprenti qui n'est pas satisfait de son expérience, car les projets sur lesquels n'étaient pas adaptés.

La direction a donc tiré les leçons de cet échec ... et recruté cette année cinq apprentis !

Les apprentis sont affectés sur trois CID et deux SIL.

La CGT s'est interrogée sur l'affectation d'apprentis en étude télécommunications et réseaux sur des postes de CID.

La Direction nous a répondu que les candidats et les écoles avaient accepté les postes proposés.

La CGT y voit le risque d'une mauvaise expérience décourageante, à la fois pour les collègues des services, et pour les apprentis eux-mêmes.

Elle refuse la démarche qui consiste à faire du chiffre et à accueillir dans des services déjà surchargés des apprentis dans des conditions qui risquent d'être insatisfaisantes pour toutes les parties.

Les apprentis sont en formation, et ne sont pas destinés à pallier le manque de personnel.

L'accent sera mis sur la formation des maîtres de stage. La direction a rappelé qu'ils sont assistés d'équipes tutorales techniciennes.

Mutualisation des fonctions supports

Jusqu'à présent, tout marchait bien : le service budget de la DiSI travaillait avec le centre de service facturier situé à Nantes.

Dans le cadre de la mutualisation des fonctions supports les dossiers seront transmis de la DISI Ouest à la Disi Paris Champagne, puis au service facturier national. On rajoute donc un échelon. C'est ce qu'on appelle de la simplification.

Cette mutualisation conduit à harmoniser les procédures, y compris vis à vis des fournisseurs.

Les agents s'interrogent sur la mise en œuvre pratique de cette mutualisation. Les expériences menées dans les autres DISI ne peuvent pas être reprises à l'identique, au vu de méthodes de travail différentes.

Enfin, le service a déjà perdu des emplois, et pour la CGT cette mutualisation conduira certainement à de nouvelles coupes.

Rappel des règles sur le télétravail

la direction a rappelé que dans l'attente d'une conclusion des expériences en cours, les règles qui prévalaient jusqu'à présent sont maintenues. Le télétravail est réservé à des cas particuliers : état de santé ou problèmes sociaux.

Pour la CGT, le télétravail n'est pas dans le cas général la solution à un problème réel d'éloignement des salariés de leur lieu de travail. Il comporte des risques importants en termes psycho-sociaux : fin du collectif de travail, remplacement d'une obligation de moyens par l'obligation de résultats, solitude des salariés ...

La Direction nous a répondu que ce n'était pas non plus dans ses objectifs que de généraliser le télétravail.

Fusion des ESI nantais

Seule information communiquée : la DISI organisera des réunions avec les cadres et les organisations syndicales.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'une fusion administrative. Le Directeur a rappelé qu'il n'a pas la main sur la gestion immobilière dans notre direction – c'est la compétence d'un service spécifique de l'Etat.

Il s'est montré confiant sur l'avenir des autres ESI de la DiSI.

La CGT aimerait partager cette confiance. Mais elle est persuadée qu'une fusion physique des ESI nantais est inéluctable à moyen terme et conserve des inquiétudes notamment pour l'ESI de Tours.

Questions diverses

la CGT a rappelé la demande des agents de l'**ESI de Tours** quant à un soutien de la direction pour l'avenir du restaurant administratif, dont la qualité est menacée pour des raisons d'économie.

Sur la réorganisation de l'immobilier, les plans provisoires ont été fournis aux collègues. Les travaux seront lancés en 2017. Le mobilier pourrait aussi être amélioré. La direction a reconnu que ce réaménagement était une nécessité.

Le CEA de l'**ESI de Rennes** : le transfert du centre des amendes vers l'ESI est prévu. Les premiers plans commencent à être dessinés. Par ailleurs, l'ESI passera en télésurveillance suite à la visite de la cellule sécurité de Bercy.

FDD et les cars « Macron »

Effet délétère supplémentaires à craindre des cars « Macron » : à l'avenir, la DGFIP pourrait être amenée à rembourser des trajets sur la base du tarif des cars. Pour l'instant du moins, la direction continue à rembourser sur la base du tarif SNCF 2ème classe.

Vos élus et représentants : Thomas Pawlak, Laurent Pruvost, Yvic Kergroac'h, Dolores Grenier, Nathalie Petit